

VOUS SOUHAITEZ **DÉPOSER UNE PRÉ-PLAINTE OU EFFECTUER UN SIGNALEMENT** SUITE À DES FAITS DONT VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME.

> VOUS POUVEZ PROCÉDER À UNE DÉCLARATION EN LIGNE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UN DES TÉLÉSERVICES SUIVANTS :

Je souhaite déposer une pré-plainte pour une atteinte aux biens ou une discrimination dont l'auteur est inconnu

PRE-PLAINT EN LIGNE : pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Je souhaite signaler des violences sexuelles ou sexistes

PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES : service-public.fr/cmi

Je souhaite signaler un contenu ou un comportement illicite sur internet

PHAROS : internet-signalement.gouv.fr/

Je souhaite signaler une fraude à la carte bancaire

Je suis en possession de ma carte bancaire mais je ne suis pas à l'origine des achats en ligne

PERCEVAL : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

Je suis victime d'une escroquerie

INFO ESCROQUERIES : 0 805 805 817

Je souhaite signaler à mon commissariat ou ma gendarmerie des faits autres qu'une infraction (différend de voisinage...)

FORMULAIRE DE CONTACT : interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Je souhaite être assisté après avoir été confronté à une malveillance sur internet

Je suis victime de spam électronique, piratage d'un compte, hameçonnage, arnaque au faux supports techniques, proposition d'emploi non sollicitée, rançongiciels, fausse offre d'emploi

CYBERMALVEILLANCE : cybermalveillance.gouv.fr/

Je souhaite signaler un changement de comportement d'une personne pouvant conduire à sa radicalisation

RADICALISATION : 0 800 005 696 ou www.interieur.gouv.fr/Dispositif-de-lutte-contre-les-filieresdjidhadistes/Assistance-aux-familles-et-prevention-de-la-radicalisation-violente/Votre-signalement

Je suis victime d'un contentieux commercial

Je suis victime d'un problème de consommation, de qualité ou de sécurité de produits commerciaux

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES : economie.gouv.fr/dgcrf

DÉPOSER UNE PLAINTÉ : Pour les ATTEINTES AUX BIENS (vol, dégradations...)

consultez le site internet de la police nationale www.police-nationale.interieur.gouv.fr qui recense tous les dispositifs vous permettant de signaler les faits à distance (vols, fraude à la carte bancaire..)

RAPPEL : EN CAS DURGENCE NECESSITANT L INTERVENTION IMMEDIATE DE LA POLICE COMPOSEZ LE 17.